

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 11 AVRIL 2022

L'an deux mil vingt-deux et le onze avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal à la Mairie, sous la présidence de Madame Denise GILS.

Présents : ALLIER Stéphane, COSTE Philippe, DUMAS Joële, ESTEBAN Michel, GILS Antoine, JUPILLE Jacky, LAPEYRE Denis, MERICKSKAY Sylviane, PERRUTEL Robert, SALASCA Claudine, SOULIE Françoise, VILA Léone.

Absentes excusées : MERCIER Lorna donne procuration à VILA Léone,
RICHELME-DAVID Suzanne donne procuration à LAPEYRE Denis.

Monsieur LAPEYRE Denis a été nommé secrétaire.

VOTE DU CA 2021 ET DU BP 2022

Le compte administratif et le budget primitif sont votés à l'unanimité.

I. PRÉSENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021 :

Le compte administratif 2021 présenté par Madame DUMAS Joële, adjointe aux finances, est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Il fait apparaître un résultat de fonctionnement excédentaire de l'exercice de **359 024.29 €** et un excédent de clôture de **678 842.32 €**.

L'affectation de ce résultat nécessaire pour l'investissement 2022 est de **324 243.11 €** ce qui donne un excédent reporté dans le fonctionnement en 2022 de **354 599.21 €**.

<u>Investissements réalisés</u> (361 294.48 €)	T.T.C	<u>Subventions perçues</u> (124 493.19 €)
<u>Matériel divers</u> :	26 947.61 €	/
<u>Acquisition foncière voirie</u> :	6 097.71 €	/
<u>Bâtiments communaux</u> :	66 218.11 €	/
<u>Divers travaux en régie municipale</u> :	9 999.26 €	/
<u>Travaux électriques et éclairage public</u> :	32 280.66 €	/
<u>Bourg-Centre</u> :		
- Voirie Léo Lagrange (1 ^{ère} tranche)	78 761.23 €	40 932.19 € (solde place libération)
- Liaison rue Prax/ch. du Breil	50 247.70 €	/
- City stade + mobilier urbain	49 896.00 €	/
<u>Aménagement village</u> (croix boulangerie + divers) :	9 352.80 €	/
<u>Signalétique RD11/rue Jean Jaurès</u> :	9 892.32 €	83 551.00 € (inondations 2018)
<u>Cimetière (plans, procédure concessions)</u> :	21 601.08 €	/

L'État reverse à la commune le montant de la T.V.A (20%) de ces travaux d'investissement.

II. BUDGET PRÉVISIONNEL 2022 :

Le Budget 2022 est adopté à l'unanimité des membres présents.

- La section fonctionnement est équilibrée à : **1 541 122.00 €**

Un pacte de fiscalité a été validé avec Carcassonne Agglo, pour le maintien des taux d'imposition de la TFB et TFNB auprès des contribuables.

Le virement à la section d'investissement est de : **534 000.00 €**

- La section d'investissement est équilibrée à : **1 165 583.00 €**

Dépenses prévisionnelles des diverses opérations : 710 762.66 €

Dépenses restants à réaliser : 454 820.34 €

Dont les plus importantes sont :

- Achat véhicule
- Bâtiments communaux
 - Divers (école, église)
 - Toiture foyer + mairie
- Travaux électriques et éclairage public
- Chemins et pluvial – terrassement et réseaux bouldrome
- Voirie (coussins berlinois)
- P.L.U (honoraires études)
- Bourg-Centre
 - Aménagement parking Vigne du Juge (tranche 1)
 - Bouldrome
 - Pumptrack – espace loisirs

III. SUBVENTION :

L'association de protection du patrimoine de Peyriac-Minervois souhaite avoir un engagement financier de la commune pour le projet « Les terrasses de l'Argent-Double ». Des membres du Conseil Municipal feront partie du Comité de pilotage sur ce projet de réfection des cabanes de vigne sur le territoire de la commune.

Conseillers désignés pour ce comité de pilotage : Stéphane ALLIER, Françoise SOULIE.

Suppléante : Joële DUMAS.

Le Conseil Municipal vote une subvention de 3 000 euros.

La séance est levée à 21h30.

DATE DU PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL
LUNDI 9 MAI 2022 à 18h30